

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : [@LaboGSRL](https://twitter.com/LaboGSRL)

Courriel : gsrl@cnrs.fr

Documentation, communication et
valorisation :

Antoine Vermande **33 (0)1 88 12 17 98**
33 (0)6 22 29 88 61

Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>

Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>



Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

#Appel à communications : « Faire l'ethnographie des mouvements sociaux »

EHESS
Centre Maurice Halbwachs



Date limite : 15 juillet 2021

Atelier de recherche interdisciplinaire
Campus Condorcet – Paris | 17 et 18 janvier 2022

L'étude des changements sociaux est restée relativement moins développée en France que dans les sciences sociales anglophones¹. Les quelques travaux qui traitent explicitement de ce thème du point de vue des méthodes qualitatives et de l'enquête de terrain² ont, par ailleurs, été peu reliés les uns aux autres, de sorte que l'état actuel des connaissances et de la production scientifique menée dans cette perspective³ reste peu lisible. L'atelier de recherche proposé invite à combler ce manque, en réfléchissant collectivement à ce que l'enquête ethnographique nous apprend - et *peut* nous apprendre - des changements sociaux, dans leurs dimensions objectives autant que subjectives.

Plus de quarante ans après l'action thématique programmée du CNRS sur l'« Observation du changement social et culturel » (1980), l'actualité de la gestion de pandémie de COVID19 a fait émerger sur la scène publique de nombreux questionnements qui se rapportent directement à ce thème, justifiant qu'il soit réinvesti par les chercheur.e.s contemporains. L'exceptionnalité de la situation sanitaire, sociale et politique, ainsi que les nombreuses incertitudes ressenties face aux changements (de) quotidiens, ont, en effet, fait apparaître des interrogations sur ce qui *est en train* de se produire : nos sociétés sont-elles en train de changer⁴ ? Quels sont les effets de ce que nous vivons sur les sociabilités quotidiennes, les structures sociales, le rapport au politique ou aux corps ? Comment saisir au présent ce qui, éventuellement, se transforme ?

Au-delà de l'actualité, nous souhaitons engager **une réflexion théorique, épistémologique et méthodologique collective** sur les conditions de possibilité d'une « ethnographie des changements sociaux », qui soit capable d'apporter des éléments de réponse à ce type de questionnements. Comment l'ethnographie peut-elle alimenter les connaissances scientifiques sur le fonctionnement et les dynamiques du changement au sein des sociétés ?

¹ Parmi les ouvrages des plus récents : Berriane Yasmine, Derks Annuska, Kreil Aymon et Dorothea Lüddeckens (dir.), 2021, *Methodological Approaches to Societies in Transformation: How to Make Sense of Change*, Palgrave Macmillan, 282 p.

² Notons parmi les contributions majeures : Bourdieu Pierre et Abdelmalek Sayad, 1964, *Le déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris : Les Éditions de Minuit, 225 p. ; Bourdieu Pierre, 2002, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris : Le Seuil/Essais, 268 p. ; Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD Karthala « Hommes et Sociétés », 230 p. ; Bruguière André, 1975, *Bretons de Plozévet*, Paris : Flammarion, 338 p.

³ En 2006, une tentative de synthèse sociologique sur le thème du « changement social » a été publiée, mais sans traiter spécifiquement de l'enquête de terrain ni des méthodes qualitatives, voir : Trémoulinas Alexis, 2006, *Sociologie des changements sociaux*, Paris : La Découverte, 128 p.

⁴ Paugam Serge (dir), 2020, « III. Ce qui change », *50 questions de sociologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 525p.

L'«ethnographie des changements sociaux» peut être ici comprise au sens large, et dans une dimension plurielle et interdisciplinaire, en se rapportant aussi bien à l'étude des *processus* lents que des *crises* plus ponctuelles et compactes, des *ruptures*, des *basculements*, des *mutations* ou encore des *discontinuités*, tels qu'ils se jouent à différentes échelles et à travers différentes dimensions de la vie sociale. Elle peut porter sur des formes relativement «spontanées» du changement comme sur des dynamiques plus volontaristes, produites dans le cadre de l'action

publique, des planifications de l'ingénierie sociale ou encore de mouvements politiques et/ou contestataires.

L'événement se présente comme un **atelier de recherche interdisciplinaire** étalé sur deux journées, et comprenant une dimension internationale dans le choix des sujets et des contextes sociaux, culturels et politiques abordés par les participant.e.s. Il s'agira ainsi de croiser des travaux scientifiques menés dans différents pays et sur différents continents, en attribuant une place centrale à la discussion collective autour des questionnements théoriques, méthodologiques et épistémologiques.

Quatre axes sont envisagés en vue de déployer et d'organiser la discussion collective :

1. Ethnographie longitudinale et étude des processus de changement

Ce premier axe concerne les enquêtes ethnographiques qui suivent sur un temps plus ou moins long et continu des formes lentes du changement social. Que ce soit à travers une présence de plusieurs années ou décennies sur un même terrain, par la reprise ou le suivi de terrains commencés plus tôt par d'autres chercheur.e.s, ou encore par des retours réguliers et successifs au sein d'une même population étudiée, les modalités d'une *ethnographie des processus* peuvent être diverses. Que permettent-elles de comprendre, par exemple, du déploiement du changement social dans les vies quotidiennes, et de la manière dont il est subjectivement vécu par les individus et par les groupes sociaux ? Le regard ethnographique peut prendre pour objet une multitude d'éléments constitutifs de la vie sociale : l'évolution de la culture matérielle et des styles de vie⁵, celle du langage ou des codes vestimentaires⁶, ou encore de l'organisation économique, du rapport à l'espace⁷, au temps, aux croyances et aux valeurs⁸.

2. Ethnographie des crises, des basculements et des ruptures sociales

Le deuxième axe invite à interroger les discontinuités parfois brutales et violentes produites par les changements sociaux. Dès les années 1960, les travaux d'ethnologie de Pierre Bourdieu ont par exemple permis d'éclairer les crises vécues par la société paysanne kabyle en Algérie⁹ et par celle du Béarn en France. À partir d'enquêtes menées par immersion sur ces deux terrains, les analyses montraient la possibilité de saisir qualitativement les effets et les manifestations de transformations dans les structures sociales sur les individus et les groupes sociaux, tel que la

⁵ Rasse Paul et Laura Ghinéa , 2011, « Persistances et mutation des dernières sociétés rurales. Le cas du pays Maramures (Roumanie) », *Terrain*, n° 57, pp. 114-127.

⁶ Monjaret Anne, 2011, « Du bleu de chauffe au jean. Les jeux de l'apparence des « ouvriers » à l'hôpital, entre traditions corporatistes et normes institutionnelles renouvelées », *Sociologie et sociétés* « Pour une sociologie de la mode et du vêtement », (Québec), Clara Levy et Alain Queminn (dir.), Vol 43, n°1, pp. 99-124.

⁷ Weber Florence, 1989, *Le Travail à côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA/EHESS, 212 p.

⁸ Srinivas Mysore Narasimhachar, 1972, *Social Change in Modern India*, Orient Blackswan, 200 p.

⁹ Bourdieu Pierre, 1977, *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris : Les Éditions de Minuit, 123 p.

production de nouvelles formes d'inadaptation et d'exclusion sociales (le célibat subi par toute une catégorie de nouveaux "immariables" au Béarn, par exemple). Des effets de rupture et de

dissonance entre les anciennes dispositions sociales (économiques, morales et temporelles)¹⁰, et la nouvelle réalité des structures de la vie en société se font jour.

Ces désajustements se manifestent de manière quotidienne et multiple : comment en faire l'ethnographie ? Une diversité de terrains et de types d'objets d'étude peuvent entrer dans le cadre de cet axe : des enquêtes par immersion au sein des mouvements sociaux (tels que celui des "gilets jaunes" en France), aux enquêtes portant sur les révolutions (tels que ceux des "Printemps arabes"), les contextes de violence et de guerre, au sens large, ou encore les contributions traitant des effets sociaux des événements catastrophiques ou des crises environnementales (climatiques ou non).

3. L'ethnographie des changements sociaux face aux questions d'échelles

Nous nous intéresserons, dans le troisième axe, aux possibilités et aux limites de l'ethnographie pour articuler une analyse à différentes échelles des changements sociaux. Les changements se déploient à travers différentes échelles (spatiales, temporelles, sociales) avec des intensités inégales. Les flux de la mondialisation et du capitalisme globalisé ainsi que les nouvelles technologies de mise en réseau modifient, de manière continue, les vies quotidiennes des individus et les interactions sociales. De la même façon, les individus et les groupes sociaux peuvent utiliser certains dispositifs créés dans ce contexte pour déclencher des réactions, voire des changements, dont les répercussions dépassent largement l'échelle locale, voire nationale.

Il s'agit également d'interroger les possibilités d'ethnographier les répercussions des grands phénomènes et tendances mondiales et historiques à travers une étude localisée, multisituée ou comparatiste, et sur le temps plus ou moins court d'une enquête par immersion. Comment les changements apportés par la mondialisation et le capitalisme transforment-ils les organisations sociales et les vies quotidiennes, à l'échelle micro-sociale ? Comment, à l'inverse, les vies observées localement rendent-elles manifeste ou sont-elles constitutives de changements à l'échelle macro-sociale ? Enfin, comment rattacher (ou non) un changement social révélé par une enquête ethnographique à une dynamique plus large, voire encadré dans la continuité de la "longue durée globale"¹¹ ?

Cet axe sera, par ailleurs, l'occasion de discuter de la question des *intermédiaires* du changement social, qui articulent entre elles les différentes échelles, du local au global¹², ainsi que les centres et les périphéries¹³, et de la possibilité de les analyser en ethnographie. Nous proposons de discuter les apports de la méthode ethnographique à la compréhension des changements structurels liés au capitalisme, tel que les migrations transnationales¹⁴, les processus de

¹⁰ Bensa Alban et Éric Fassin, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 38, pp. 5–20.

¹¹ Beaujard Philippe, Laurent Berger et Philippe Norel (dir.), 2009, *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*. Paris : La Découverte « Recherches », 512 p.

¹² Latour Bruno, 2006, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 216 p.

¹³ Wallerstein Immanuel, 1980, *Le Système du monde, vol. 1 : Capitalisme et économie-monde : 1450-1640*, Paris : Flammarion.

¹⁴ Loïs Bastide, *Habiter le transnational. Espace, travail et migration entre Java, Kuala Lumpur et Singapour*, Lyon, ENS Éditions, series: « De l'Orient à l'Occident », 2015, 302 p.

marchandisation¹⁵, les métamorphoses des modes de subsistance¹⁶, les modifications de l'écologie¹⁷, la transformation des corps humains¹⁵ en quête de marchandisation¹⁶ ou d'optimisation de soi¹⁷, ou encore l'effort d'intériorisation d'un contrôle de soi¹⁸.

4. Restitutions photographiques, filmiques et expérimentales des changements sociaux

Le quatrième et dernier axe est transversal. Il invite notamment à porter le regard sur la photographie et le film en tant qu'outils méthodologiques et productions théoriques pour faire l'ethnographie du changement social. L'anthropologie visuelle¹⁹ et la sociologie visuelle²³ ont montré comment l'image pouvait avoir la double fonction de matériau empirique et d'instrument de recherche pour comprendre le monde contemporain²⁰. L'image peut ainsi être utilisée en tant que support d'entretien pour faire émerger et réactualiser la mémoire de lieux disparus²¹, ou encore en tant que témoin des transformations de la ville, de quartiers en gentrification²², par exemple. Les relations entre la production d'images et l'ethnographie du changement pourront alors être abordées selon différents points de vue, et dans une perspective théorique, méthodologique ou réflexive. Les travaux expérimentaux et en cours portant sur le contexte de COVID19 seront également les bienvenus. Dans le prolongement de ce quatrième axe, une diffusion publique du film documentaire de Boris Svartzman, intitulé *Guanzhou, une Nouvelle Ère* (2021), qui interroge la transformation du quotidien de populations paysannes dans la Chine contemporaine, est prévue, suivie d'une discussion avec son auteur.

¹⁵ Polanyi Karl, 2009, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard.

¹⁶ Polanyi Karl, 2011, *La subsistance de l'homme. La place de l'économie dans la société*, Paris : Flammarion.

¹⁷ Tsing Anna Lowenhaupt, 2017, *Le champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte, 415 p. ; Albrecht Glenn, 2020, *Les émotions de la terre. Des nouveaux mots pour un nouveau monde*, Paris : Les liens qui libèrent, 368 p.

MODALITÉS DE PROPOSITION

Les notes d'intention seront transmises, au plus tard, le **15 juillet 2021**, via l'adresse mail recherche-ecs@protonmail.com.

¹⁵ Federici Silvia, 2017, *Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive*, Entremonde : La Rupture, 403p.

¹⁶ Lafontaine Céline, 2014, *Le Corps-marché. La marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie*, Paris : Le Seuil.

¹⁷ Dalgarrondo Sébastien, et Tristan Fournier, 2019, « Introduction. Les morales de l'optimisation ou les routes du soi », *Ethnologie française*, t. 49, n° 4, pp. 639-651 ; King Vera, Gerisch Benigna, et Hartmut Rosa (eds), 2018, *Lost in Perfection : impacts of optimisation on culture and psyche*, New York, NY, Routledge.

¹⁸ Elias Norbert, 1997, *La civilisation des mœurs*, Paris, Fayard ; Elias, Norbert, 1991, *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour-d'Aigues Ed. de l'Aube, 222 p.

¹⁹ Conord Sylvaine, 2007, « Usages et fonctions de la photographie », *Ethnologie française*, t. XXXVII, n°1 p. 11-22. ²³ Becker Howard, 2001, « Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme », in: *Communications*, 71, « Le parti pris du document », pp. 333-351.

²⁰ Langewiesche Katrin et Jean-Bernard Ouedraogo (dir.), 2019, *L'enquête et ses graphies en sciences sociales. Figurations iconographiques d'après société*, Paris : Amalio, 194 p.

²¹ Delon Margot, 2014, « Faire mémoire(s) de lieux disparus. Le cas des bidonvilles et cités de transit de Nanterre », *Ethnologie française*, t. 44, n°2, pp. 341-353.

²² Launay Lydie et Héloïse Nez, 2014, « Photographier 'le travail de gentrification' L'esthétisation des quartiers populaires à Paris et à Londres », *Fotogeschichte*, en ligne.

Elles comprendront :

- ✦ Un **titre** avec **résumé** précisant le terrain d'enquête, la question de recherche ainsi que l'approche théorique et méthodologique utilisée (6500 signes maximum, espaces compris) ;
- ✦ L'inscription indicative de la communication dans un (ou plusieurs) axe(s) ; ▪ Les noms, coordonnées et affiliation(s) institutionnelle(s) des auteurices.

CALENDRIER

15 juillet 2021	Date limite de soumission des propositions
6 septembre 2021	Notification des réponses de sélection du Comité scientifique
17-18 janvier 2022	Tenue de l'Atelier de recherche <i>en présentiel</i> à Paris - Campus Condorcet

COMITÉ D'ORGANISATION

Iva Čáková (ENS | CMH-CEIAS)
Mathilde Caro (EHESS | CMH)
Lauriane Dos Santos (UPF-MSH-P | CMH)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Laetitia Atlani-Duault (Université de Paris | IRD | INSERM) ; **Loïs Bastide** (UPF | MSH-P) ; **Yasmine Berriane** (CNRS | CMH) ; **Frédéric Keck** (CNRS/EHESS | LAS) ; **Anne Monjaret** (CNRS/EHESS | IIAC) ; **Jean-Pierre Olivier de Sardan** (EHESS | LASDEL) ; **Jean-Bernard Ouédraogo** (CNRS/EHESS | IIAC) ; **Quentin Ravelli** (CNRS | CMH) ; **Isabelle Thireau** (CNRS/EHESS | CECMC) ; **Éric Wittersheim** (EHESS | IIAC).

Appel à projets

Défenseur des droits INJEP

Date limite 30 juillet 2021

APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2021 DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) lancent un appel à projets de recherche sur la thématique de la jeunesse.

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante. Créée en 2011 et inscrite dans la Constitution, son champ de compétence s'étend à la défense des droits des usagers des services publics, la défense et la promotion des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, le respect de la déontologie des professionnels de la sécurité et l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte. Elle s'est vu confier deux missions : 1) défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ; 2) permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Dans le cadre de ses missions, le Défenseur des droits conduit et coordonne des travaux d'études et de recherches.

L'INJEP

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) est un service à compétence nationale du ministère en charge de la Jeunesse créé par décret n° 2015-1771 du 24 décembre 2015. L'Injep est à la fois un observatoire producteur de connaissances et un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques publiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Dans le cadre de ses missions, l'Injep produit, conduit et coordonne des travaux d'études et de recherches.

THÉMATIQUE & PÉRIMÈTRE DE L'APPEL À PROJETS DE RECHERCHE

Pour ce nouvel appel à projets de recherche, deux thématiques ont été retenues :

- **Thématique 1 : Accès aux droits des jeunes : connaissance des droits et des recours, usage d'Internet & dématérialisation et inégalités d'accès aux droits des jeunes ;**
- **Thématique 2 : Représentations des professionnels travaillant auprès ou avec les jeunes.**

[Thématique 1 : Accès aux droits des jeunes : connaissance des droits et des recours, usage d'Internet & dématérialisation et inégalités d'accès aux droits des jeunes](#)

[Thématique 2 - Représentations des professionnels en contact avec les jeunes \(travailleurs sociaux, employeurs, soignants, enseignants...\) sur la jeunesse](#)

MÉTHODOLOGIE

Cet appel à projets s'adresse à tous les laboratoires de recherche, quelle que soit la discipline juridique, ou des sciences sociales et politiques (économie, géographie, histoire, sociologie, anthropologie...). L'interdisciplinarité est encouragée.

Les hypothèses de recherche du projet reposeront sur une revue de la littérature critique et la plus exhaustive possible.

Le projet de recherche pourra reposer aussi bien sur des méthodologies quantitatives que qualitatives ; celles-ci devront être décrites précisément.

L'appel à projets pourra financer :

1. un projet de recherche se basant sur la collecte de nouvelles données ;
2. un projet de recherche exploitant des bases de données déjà existantes, telles que des données issues des grandes enquêtes et cohortes ou de bases de données administratives, si celles-ci s'y prêtent.

DURÉE ET SUBVENTION MAXIMALE ACCORDÉE AU PROJET

Les projets de recherche devront être menés, de préférence, sur une durée de 18 mois à compter de la notification de la convention de subvention conclue entre le Défenseur des droits, l'Injep et le représentant agissant au nom et pour le compte de l'équipe de recherche (le laboratoire ou l'unité).

Les candidat·e·s veilleront donc à présenter un calendrier de recherche compatible avec ce délai maximal.

La subvention totale allouée à l'appel à projets de recherche est de 150 000€ TTC. Plusieurs projets pourront être retenus à l'issue de l'évaluation des projets. La subvention sera alors partagée entre les équipes de recherche retenues en fonction de la qualité du projet, son originalité et son ampleur. La subvention adressée à chaque projet ne pourra pas dépasser 100 000€ TTC.

Un projet dont le coût serait supérieur à 100 000€ TTC peut toutefois être proposé dans le cadre de cet appel à projets de recherche, mais l'équipe devra alors indiquer le plan de financement détaillé et les cofinancements obtenus (ou en cours d'instruction).

CALENDRIER

L'appel à candidature pour les projets de recherche s'ouvre **le 8 juin 2021**.

Le dépôt des dossiers doit avoir lieu avant **le 30 juillet 2021 minuit**.

Les candidats seront informés des décisions, au plus tard **le 24 septembre 2021**.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION

Pour être éligibles, les projets doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Répondre aux objectifs de l'une ou l'autre des sous-thématiques et s'inscrire dans le champ du présent appel à projets ;
- Répondre aux exigences relatives à la durée et au montant maximal sollicité ;
- Être porté par une ou plusieurs équipes de chercheurs, issues du CNRS ou des universités et autres institutions de recherche, relevant de discipline juridique, ou des sciences humaines, sociales et politiques (économie, géographie, histoire, sociologie,

anthropologie...); la réalisation du projet peut impliquer plusieurs équipes de recherche ; les équipes bénéficiaires doivent relever de ces structures ;

- Le coordonnateur ou la coordinatrice du projet et les responsables des équipes ne devront pas avoir de conflits ou liens d'intérêt dans le cadre de la conduite du projet et s'y engagent dans le dossier de candidature ;
- Fournir le dossier de candidature dûment complété avec l'ensemble des informations nécessaires à l'appréciation globale de la qualité du projet et l'ensemble des pièces demandées ;
- Garantir la libre diffusion des résultats et des savoirs produits.

Les projets de recherche sont évalués selon les critères suivants :

- L'adéquation du projet de recherche et des objectifs de la recherche aux objectifs de l'appel à projets, appréciée sur le fondement du projet de recherche et de sa présentation ;
- L'intérêt des hypothèses de recherche et de la méthodologie proposées, ainsi que leur adéquation avec les résultats attendus, appréciés sur le fondement du projet de recherche et de sa présentation ;
- La compétence scientifique de l'équipe proposée, appréciée sur le fondement des C.V. et de la bibliographie ;
- L'adéquation du budget prévisionnel avec le projet de recherche, appréciée sur le fondement du projet de recherche et de la présentation du budget.

Après évaluation des dossiers par un comité d'évaluation *ad hoc*, il pourra être demandé aux équipes retenues que des modifications soient apportées aux projets de recherche et aux budgets initiaux.

Les modalités d'exécution des projets sélectionnés seront précisées par convention entre l'organisme demandeur, le Défenseur des droits et l'Injep. Cette convention prévoit la remise, par l'équipe de recherche, de trois documents :

- Une note méthodologique, à remettre dans les 2 premiers mois après notification de la décision ;
- Un rapport intermédiaire à mi-parcours ;
- Un rapport final et une note de synthèse, présentant les résultats de la recherche à l'issue de la recherche.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier de candidature comprend les documents suivants :

1/ Le projet de recherche

La présentation du projet de recherche (hors annexes éventuelles) ne dépassera pas 15 pages.

Le projet de recherche doit être solidement argumenté et détaillé. Les hypothèses de recherche devront reposer, si elle existe, sur une littérature scientifique solide et un état de l'art de sa problématique.

Les objectifs de la recherche et le dispositif méthodologique seront définis avec précision. En particulier les conditions d'accès au terrain, s'il y a lieu, seront explicitées et devront s'appuyer sur des précautions méthodologiques qui devront être détaillées dans le projet de recherche.

Seront précisés aussi les populations visées, les critères d'inclusion et d'exclusion, la taille des échantillons, les modes de collecte, les traitements statistiques envisagés s'il y a lieu.

Enfin, la durée de la recherche et un calendrier détaillé des différentes étapes d'exécution devront être présentés. Les porteurs de projet veilleront à proposer un calendrier de recherche compatible avec le délai maximal de 18 à 24 mois mentionné ci-dessus et à prévoir la présentation au Défenseur des droits de résultats intermédiaires à partir de premières analyses. Ce calendrier devra tenir compte des délais d'accès aux données.

Le budget sera exposé dans la fiche de renseignements administratifs et financiers.

2/ La présentation des équipes participant à la recherche

La collaboration entre plusieurs équipes est possible, surtout si elle apporte une dimension pluridisciplinaire.


Seront présentés l'ensemble des chercheur·e·s devant participer au projet de recherche (nom, qualité, statut, institution ou équipe d'appartenance, liste des principales publications) ainsi que leurs laboratoires d'appartenance.

Le(s) responsable(s) scientifique(s) sera(ont) clairement identifié(s).

Pour chacun·e des chercheur·e·s associé·e·s au projet, un C.V. sera joint au dossier de candidature avec la liste de ses publications scientifiques.

3/ La fiche de renseignements administratifs et financiers

Cette fiche de renseignements peut être téléchargée à partir des sites Internet du Défenseur des droits et de l'Injep.

-  [Fiche de renseignements administratifs et financiers \(.pdf\)](#)
-  [Fiche de renseignements administratifs et financiers \(.odt\)](#)
-  [Fiche de renseignements administratifs et financiers \(.docx\)](#)

La partie administrative constitue, pour l'essentiel, en une reprise synthétique de certains renseignements contenus dans les deux documents précédents (présentation du projet de recherche et des équipes de recherche).

La partie financière est consacrée au budget prévisionnel de la recherche. La demande de crédits doit être détaillée. Un R.I.B. devra être joint au budget prévisionnel.

Toute autre pièce jugée pertinente pourra être jointe à l'appui de la demande.

Les candidat·e·s doivent adresser le dossier de candidature complet par courrier postale ET par voie électronique (format PDF).

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 30 juillet 2021 à minuit. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Adresse postale

Défenseur des droits

Direction de la Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits (DPEAD)

Marielle CHAPPUIS

TSA 90716

75 334 PARIS Cedex 07

Adresse électronique

Le dossier doit être envoyé aux deux personnes ci-dessous :

- marielle.chappuis@defenseurdesdroits.fr
- joaquim.timoteo@jeunesse-sports.gouv.fr

Un accusé de réception sera envoyé par voie électronique dans les 72 heures.

En cas de non-réception de ce certificat, il appartient au candidat de prendre immédiatement contact avec le pôle responsable de l'animation des études du Défenseur des droits (ci-dessous).

POUR TOUTE QUESTION D'ORDRE SCIENTIFIQUE

Marielle Chappuis

Responsable de l'animation des études et de l'observatoire du Défenseur des droits

marielle.chappuis@defenseurdesdroits.fr

01 53 29 22 04 ou 06 31 28 22 40

(source : liste de diffusion et débat proposée par l'AHCESR)

#Contrat postdoctoral : Ph.D. Fellowship (Sociology)

Université de Berne

Date limite 30 juillet 2021

L'offre de contrat postdoctoral est prolongée jusqu'au 30 juillet 2021

Beginning fall semester 2021 for a duration of 3 years.

Duties:

The successful candidate will write a dissertation that combines social or political theory with some form of empirics. Preferred areas are political sociology, economic sociology, cultural sociology, or the sociology of law. Current research foci at the chair are migration and integration, religion, populism and nationalism, in historical-comparative perspective.

The candidate is expected to teach one own course per year, and to cooperate in teaching required courses in classical and contemporary social theory.

Qualifications:

A very good master in sociology or a related discipline; good English language competence, in speech and writing.

Deadline: Application materials must be received by July 31st 2021 for an October 1st 2021 start date.

Documents: CV; cover letter: academic transcripts; short research proposal (2-3 pages); one writing sample; names and addresses of two referees.

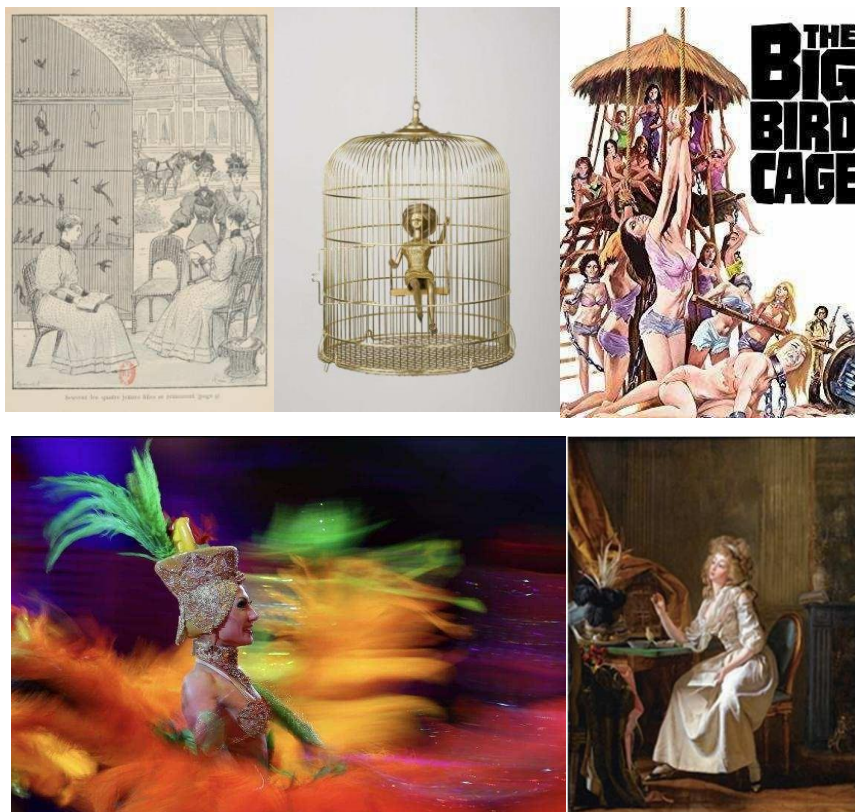
Applications are to be sent electronically to: Sophie Schneider, Institute of Sociology, University of Bern, sophie.schneider@soz.unibe.ch

Appel à communications : « Femme-oiseaux et encagements genrés »

Date limite 5 juillet 2021

Femmes-oiseaux et encagements genrés Genre, sexualité et désir autour des cages et des volières

Journée d'études organisée par Flaminia Bardati, Julien Bondaz, Emmanuel Lurin et Mélanie Roustan



Gravure tirée d'Alphonse Dubois, *Autour d'une volière. Oiseaux de France et oiseaux exotiques*, Limoges, Eugène Ardent & Cie, 1896 ; Rúri, *Woman/Freedom*, 1973 (reconstruit en 2011), © Pétur Thomsen/ Rúri ; Affiche du film *The Big Bird Cage*, réalisé par Jack Hill, 1972 ; Une artiste du

Cette journée d'études, organisée dans le cadre du programme de recherche « Nature(s) en cage(s) : une approche interdisciplinaire des volières » (PuNaCa - Putting nature in a cage: an interdisciplinary research program on aviaries), est consacrée au motif de l'encagement féminin. Elle vise à étudier, dans une perspective pluridisciplinaire, sur des plans aussi bien symboliques que matériels, pratiques, iconographiques ou linguistiques, les relations qui se sont tissées entre le goût pour l'ornithologie, les rapports de genre et les imaginaires de la contention appliqués à l'amour et à la sexualité. Les pratiques d'encagement constituent une porte d'entrée idéale pour l'étude des analogies entre humains et oiseaux et des rapports de genre que cette *ornithologisation* révèle : érotisation, domestication et prédation, domination et libération. L'accent sera mis, sans exclusive, sur le versant féminin de la problématique, qui semble constituer le sujet central de ces phénomènes.

Dans une telle perspective, l'encagement féminin peut s'entendre de deux façons : on discutera aussi bien le motif de la mise en cage de femmes assimilées ou comparées à des oiseaux que celui, particulièrement bien diffusé en Europe à partir du 18^{ème} siècle, de la femme conservant en cage des oiseaux – sinon des hommes, bien que cette analogie soit moins fréquente (les hommes étaient par ailleurs largement représentés dans l'iconographie de la chasse aux oiseaux ou avec les oiseaux). Nous serons également attentifs à la question du genre et de la sexualité des oiseaux encagés.

Les communications attendues s'attacheront ainsi à montrer comment, dans différents champs, à des époques et dans des cultures diverses, la cage constitue un objet ou un dispositif bon à penser les rapports de genre, la production d'images de la féminité et d'expressions du désir masculin, la construction de normes sexuées et de clichés hétérocentrés, en même temps que leur possible remise en question, à travers toute une gamme de retournement des stigmates et d'inversion des rôles.

La cage peut d'abord, en elle-même, être envisagée comme un objet de désir, lieu de l'enfermement amoureux, voire métaphore du sexe féminin. L'encagement se voit alors doté de potentiels érotiques ou pornographiques. Les motifs de l'Amour chasseur ou chassé, des « amours en cage » et des « cages amoureuses » comme ceux du dénicheur d'oiseaux et de l'oiseleur capteur de femmes ou – plus rarement – de l'oiseuse collectionneuse d'amants font de la cage un objet de désir souvent ambivalent, où l'attachement amoureux peut se changer en dispositif d'aliénation, où l'amour protecteur vire à l'encagement, voire à la contention. Cette ambivalence est redoublée par le jeu d'ouverture ou de fermeture (et parfois de dissimulation et de dévoilement) qu'elle permet, par les tensions entre captivité et libération, entre pénétration et évasion, favorisant l'expression du désir, du flirt ou de l'acte amoureux, mais aussi de rapports de force, de formes de sexualité jugées déviantes, voire de violence ou de viol. Selon les cas, on oscille ainsi entre expression de l'amour courtois, jeu de séduction, technique d'emprise et pouvoir de la rétention ou du confinement. La domination des humains sur les oiseaux de cage ou de volière peut ainsi servir de modèle pour légitimer ou, à l'inverse, critiquer les formes de domination masculine.

Mais la cage peut tout aussi bien signifier le foyer, l'assignation à domicile, renvoyant à la sphère domestique, à l'espace privé sinon intime, entre-soi bourgeois ou cocon familial. L'ambivalence entre contention et liberté permet alors d'illustrer les pires stéréotypes associés à la figure de la femme au foyer ou de la célibataire esseulée, aussi bien que leurs désirs d'évasion et d'émancipation. Les images comme les pratiques d'encagement d'oiseaux prennent alors d'autres significations, se retrouvant investies de valeurs positives. Mais la cage peut également signaler

l'ambivalence des logiques de protection contre le monde extérieur, quand elle ne devient pas, en même temps que le symbole du célibat, celui de la virginité à conserver ou à conquérir. Là encore, la diversité des regards et des jugements témoigne de rapports de genre complexes, historiquement et culturellement variables.

Au-delà de l'encagement individuel, le motif de la volière élargit ces perspectives à la question des collectifs féminins. Les métaphores et les images de la volière sont souvent mobilisées pour désigner des groupes de femmes, pointant là encore, bien souvent, des stéréotypes de genre, des assignations, des stratégies de hiérarchisation entre individus, genres ou classes, autour des thèmes de la volatilité et du bavardage, de la superficialité voire de la légèreté de mœurs ou de la dépravation avec la volière comme synonyme de la maison close en argot du siècle passé.

Ce champ de métaphores, d'analogies et de pratiques s'ouvre également à la question de la mode et de la publicité, depuis l'histoire de la plumasserie jusqu'aux égéries aériennes de la création contemporaine ou des publicités pour parfums ou à la remise à la mode des pratiques d'effeuillage dans des spectacles de cabarets se revendiquant queer et émancipateurs, qui se réapproprient non sans ambiguïtés ces figures féminines à la fois libres et dominées tout au jouant sur de supposés désirs masculins standardisés. Il s'agit là encore de pointer la plurivocité de ces déclinaisons, en prêtant attention non seulement aux nombreuses situations où les hommes trouvent place autour ou à côté des cages, mais aussi à l'intérieur, où les femmes occupent des rôles également plus variés, au-delà des normes et des clichés hétérocentrés. La cage favorise aussi bien l'expression ou la matérialisation de pratiques de domination que des stratégies de subversion.

Ces usages du motif de l'encagement féminin, sérieux ou ludiques, oppressifs ou humoristiques, souvent ambivalents et réversibles, se retrouvent dans des traditions matérielles, figuratives, littéraires, linguistiques, musicales, théâtrales, chorégraphiques ou cinématographiques susceptibles d'être étudiées sur la longue durée. Les communications pourront porter aussi bien sur des objets ordinaires que sur des œuvres variées, anciennes comme contemporaines, méritant d'être mises en perspective et analysées de manière critique et problématisée. Elles pourront également concerner des pratiques révélées par des archives écrites ou visuelles, mais aussi observables aujourd'hui encore. Il ne s'agit donc pas de mobiliser la cage ou la volière uniquement en tant qu'allégorie ou métaphore, mais d'interroger ce que la matérialité de tels dispositifs d'enfermement fait aux pratiques, aux images et aux discours concernant les rapports entre les femmes et les hommes.

Cette journée d'études est donc largement ouverte à l'histoire, à l'histoire de l'art, à l'histoire de l'architecture ou des jardins, à l'histoire de la mode, aux arts du spectacle, à la sémiologie, aux études visuelles, musicales, cinématographiques, théâtrales, chorégraphiques ou littéraires, aux études de genre, à la sociologie et à l'ethnologie. Les propositions de communication, de 2500 signes environ, sont à envoyer pour le 5 juillet 2021, à :

flaminia.bardati@uniroma1.it

j.bondaz@univ-lyon2.fr

emmanuelurin@yahoo.fr

m.roustan@mnhn.fr

Flaminia Bardati, architecte et historienne de l'art, docteur HDR, est Professore Associato en Histoire de l'architecture à la faculté d'architecture de l'Université La Sapienza de Rome.

Julien Bondaz est ethnologue, maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains, ainsi que du Centre Alexandre Koyré (EHESS-CNRS-MNHN).

Emmanuel Lurin est maître de conférences en histoire de l'art des Temps modernes à Sorbonne Université, Faculté des Lettres, et membre du Centre André Chastel.

Mélanie Roustan est anthropologue et muséologue, maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle, membre du Laboratoire Paloc (Patrimoines locaux, environnement et globalisation, IRD-MNHN).

Le programme de recherche « *Nature(s) en cage(s) : une approche interdisciplinaire des volières* » (*PuNaCa - Putting nature in a cage: an interdisciplinary research program on aviaries*) a obtenu un soutien financier d'Opus, l'Observatoire des patrimoines de Sorbonne Université, et un budget de recherche sur trois ans de la part du programme Emergence de Sorbonne Université. Pour en savoir plus sur ses axes de recherche et ses activités, voir <https://etudierlesvolieres.wordpress.com/>

(source : liste de diffusion ethno-info-request@ehess.fr)

Annonces déjà publiées dont les échéances approchent :

#Appel à communications : « Applications religieuses et de méditations »

Université de Tours

Date limite : 30 juin 2021

Le périmètre de cette journée d'études est plutôt large, et prend donc pour objet l'offre spirituelle applicative en général. Seront ici considérées les applications mobiles ayant pour objet une pratique religieuse ou spirituelle. Nous entendons ici « spiritualité » comme un ensemble de croyances, de discours, d'affects, d'exercices et de pratiques visant à façonner l'esprit. Nous proposons ainsi d'explorer certaines problématiques communes aux applications religieuses et spirituelles dans leur diversité selon une analyse socio-sémiotique et socio-économique. Dans ce cadre, nous nous intéresserons tout particulièrement au design des interfaces numériques et à la modélisation de celles-ci en abordant cette question par le prisme des fonctionnalités partagées par cette famille d'applications.

Argumentaire

Depuis presque une dizaine d'années, les applications mobiles se sont immiscées dans la sphère intime. Téléchargées sur des appareils qui accompagnent les usagers partout, elles font désormais partie intégrante de la vie des utilisateurs de smartphones.

Suivant cette évolution, les offres religieuses et spirituelles se sont rapidement converties au marché des applications (Isabelle Jonveaux, 2013). Les plateformes de téléchargement comme l'App Store

ou le Play Store regorgent non seulement de jeux, de guides fitness, de GPS et salons de rencontre, mais aussi d'applications ayant pour but d'accompagner des pratiques spirituelles. Il est désormais possible de pratiquer toutes sortes de rites sur portable. Si les religions monothéistes sont les plus représentées dans ce domaine avec un univers applicatif comptant plusieurs centaines de propositions, toutes les traditions religieuses disposent d'applications destinées à leurs fidèles (Heidi Campbell, 2017). Au-delà du religieux, chaque pratique spirituelle a trouvé dans les applications une possibilité d'expansion et de reconfiguration de ses contenus habituels. Il existe ainsi désormais des applications de méditation en pleine conscience, de cartomancie, de chamanisme, d'astrologie, de chiromancie, etc.

Le périmètre de cette journée d'études est plutôt large, et prend donc pour objet l'offre spirituelle applicative en général. Seront ici considérées les applications mobiles ayant pour objet une pratique religieuse ou spirituelle. Nous entendons ici « spiritualité » comme un ensemble de croyances, de discours, d'affects, d'exercices et de pratiques visant à façonner l'esprit.

Nous proposons ainsi d'explorer certaines problématiques communes aux applications religieuses et spirituelles dans leur diversité selon une analyse socio-sémiotique et socio-économique. Dans ce cadre, nous nous intéresserons tout particulièrement au design des interfaces numériques et à la modélisation de celles-ci en abordant cette question par le prisme des fonctionnalités partagées par cette famille d'applications.

Le champ des réseaux d'acteurs produisant, concevant et distribuant les applications religieuses et de méditation est complexe, et leurs motivations sont diverses, ce qui conduit à des interprétations variées. Cette journée d'étude sera l'occasion d'aborder l'articulation fine des « grammaires de production » (Eliséo Véron) de ces applications et les stratégies de communication qui y sont encodées. Chaque intervenant aura ainsi loisir de mettre en lumière une fonctionnalité (apparente ou sous-jacente) de l'application de son choix appartenant au champ religieux ou spirituel. Il pourra être pertinent de montrer comment cette fonctionnalité se décline dans différentes applications du champ en fonction d'imperatifs propres à chacune des religions. Par exemple, si l'on prend l'aspect communautaire, il s'organise différemment selon qu'on se place dans une application islamique ou de méditation. Sur Muslim Pro il prend plutôt la forme d'un onglet qui permet aux utilisateurs d'avoir accès aux « prières » des autres membres de la communauté mais aussi de formuler des demandes de prières. Dans un autre cadre, sur l'application de méditation InsightTimer, l'élaboration du sentiment de communauté se concrétise sous la forme d'une carte mondiale des personnes en train de méditer en même temps, chaque point scintillant sur la carte étant la représentation d'une personne utilisant l'application en temps réel.

Ainsi, des termes similaires peuvent être employés de façon multiple par les concepteurs selon la confession ou la pratique spirituelle qu'ils ciblent et être exploités dans une grande variété de fonctionnalités.

Modalités de soumission

La liste des fonctionnalités dont l'étude est possible n'est pas arrêtée. Nous proposons cependant ici une première cartographie dans laquelle votre proposition pourrait s'insérer.

1. Prière, méditation (l'utilisateur est sollicité pour effectuer une action, souvent guidé par un contenu audio).
2. Médiation, partage d'un enseignement (accès à un catalogue de contenus théoriques ou doctrinaux).

3. Géolocalisation (lien entre l'expérience numérique et physique de la religion, par exemple en répertoriant les lieux de culte à proximité).
4. Communauté (l'organisation de la sociabilité au sein de l'app).
5. Temporalités : suivre un enseignement, une cérémonie en direct (lives vidéos ou audios), enjoindre à la pratique (le rôle des notifications), organiser les moments de déconnexion pour se détacher du smartphone.

Les propositions sont à envoyer au plus tard le 30 juin 2021

à l'adresse suivante : apps.spirituelles@gmail.com

Merci de nous faire parvenir à cette adresse e-mail un document comportant votre proposition de communication d'une longueur maximale de 5 000 signes espaces comprises (incluant nom, prénom, rattachement institutionnel, titre de votre communication, résumé et quelques références bibliographiques).

Les notifications d'acceptation seront adressées après le 15 juillet 2021. La publication d'un dossier de revue à partir de la journée d'étude est envisagée.

Comité scientifique

- David Douyère, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, Prim, EA 7503, Université de Tours.
- Gustavo Gomez-Mejia, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Prim, EA 7503, Université de Tours.
- Alexandra Saemmer, Professeure des universités en sciences de l'information et de la communication, Cemti, EA 3388, Université Paris 8 | Vincennes - Saint-Denis.

Organisation

- Ghizlane Benjamaa, Doctorante en sciences de l'information et de la communication, Cemti, EA 3388, Université Paris 8 | Vincennes - Saint-Denis.
- Colas Zibaut, Doctorant en sciences de l'information et de la communication, Prim, EA 7503, Université de Tours.

(Source : « Applications religieuses et de méditation », Journée d'étude, *Calenda*, Publié le vendredi 21 mai 2021, <https://calenda.org/878693>)

Appel à article : « Les modes d'engagement des jeunes, dans et hors l'école en contexte de crise. »

Tréma

Date limite 30 juin 2021

La polysémie de la notion d'engagement telle qu'elle est mobilisée autour de la question scolaire et dans le contexte de l'école oscille entre inculcation et ouverture de possibles, ce qui en fait une question discutée. L'engagement des jeunes relève parfois d'une adhésion à des valeurs prônées par l'école. Il peut également s'exprimer en dehors de l'école et s'orienter vers une critique de l'idéologie dominante qui prévaut dans la société. Il est dès lors nécessaire d'articuler les visions normatives et émancipatrices de l'engagement pour comprendre comment ces conceptions antinomiques s'articulent dans et hors l'école, en tenant compte aussi de ce qui distingue la fin de la scolarité obligatoire de l'enseignement secondaire ultérieur.

La pluralité des acceptions de la notion d'engagement (éthique, sociologique, psychologique, etc.) témoigne des multiples références mobilisées par l'éducation à la citoyenneté (histoire, sociologie, philosophie, science politique, droit, géographie, etc.). L'analyse des engagements devient alors un angle d'attaque pertinent pour étudier les contenus et modalités didactiques développés dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, une « discipline » hybride qui demeure constamment en construction. Bien que datant de 2015, l'Enseignement moral et civique en France a ainsi fait l'objet d'analyses qui montrent son caractère pluriel et controversé (Kahn, 2015 ; Desmery, 2020). Cette notion peut concerner les élèves, mais aussi les enseignant-es (sur le plan professionnel, syndical, politique, etc.), et surtout rassembler sous le même terme des engagements multiples (civique, social, politique, scolaire, etc.).

Le lien entre engagements et école recèle nombre d'ambiguïtés, notamment celle de l'injonction prescriptive, c'est-à-dire la distinction de bons et de mauvais engagements, et des acteurs et actrices qui la déterminent. En témoigne par exemple la virulence des réactions actuelles face à l'engagement d'une lycéenne dans un combat contre le réchauffement climatique, faisant face à des critiques genrées, mais aussi quant à sa jeunesse et son statut d'« écolière ». Dans la même veine, les interrogations que soulève le statut de la grève dans un contexte scolaire sont une preuve de la dimension sensible de ces questions. Les engagements de la jeunesse dans des contextes nationaux variés sont un sujet de premier plan à l'heure des grèves pour le climat ou des luttes féministes, même si ces mouvements d'ampleur planétaire ont subi une réorganisation du fait du contexte pandémique actuel. Cette crise sanitaire interroge d'ailleurs les relations entre les générations ainsi que les engagements subis ou choisis de la jeunesse.

L'enjeu central de cet appel à articles est ainsi de questionner la pluralité des engagements provoqués ou attendus à l'école et hors de l'école et de comprendre la relation entre injonction normative et promotion de l'émancipation.

Diverses catégories de références sont mobilisables pour penser l'engagement à l'école :

- Dans la perspective de la mise en œuvre d'une école émancipatrice (Freire, 1983 [1968]) qui ne soit pas fondée sur la simple prescription de valeurs qui se vident de leur dimension politique pour se réduire à de simples civilités, **il s'agira de réfléchir aux conditions (pédagogiques mais aussi organisationnelles) qui permettent aux élèves d'exercer une réflexion autonome**, notamment par le biais de l'examen de problèmes de société susceptibles de les engager en tant que sujets agissants. La notion d'émancipation (Freire, 1983 [1968] ; Garnier, 2014) est intimement liée à cette **pluralité des formes d'agentivité des élèves** et interroge sa signification du point de vue

de leur autonomie d'action et de pensée, mais également de la reconnaissance (Honneth, 2000) de cette autonomie par les adultes.

- Reinhart Koselleck (2000 [1979]) a également mis en lumière l'articulation entre un champ d'expérience et un horizon d'attente qui marquent le passé et l'avenir de tout un chacun, celle-ci constituant un moteur de la prise de décision, ce qui la lie à l'agentivité (*agency*) qui s'oppose au fatalisme. **Cet appel postule que la crise contemporaine des horizons d'attente a une influence majeure sur les engagements de la jeunesse, qu'ils se manifestent dans ou hors école, qu'ils soient encouragés ou empêchés.** Il ne s'agit donc pas de traiter de la crise de l'école ou de celle de la société, mais de la façon dont ces horizons d'attente troublés entrent dans l'école. Cette pénétration est souvent accompagnée d'une injonction à l'engagement des élèves encore mineur-es, cette posture étant perçue comme une réponse à ladite crise.

- Le contexte scolaire nord-américain est traversé de tensions autour du rapport dialectique entre reconnaissance et universalité, certains groupes minoritaires exprimant le constat d'une forme d'assignation à l'universalisme. **Abordé sous l'angle de la philosophie politique notamment, ce débat concerne l'éducation à la citoyenneté en mettant en tension les concepts d'universalisme et de particularisme** (Sant, 2019).

- **L'engagement de la jeunesse, dans et hors école, ne se restreint pas à la citoyenneté politique à venir (pour les mineur-es)** puisque le choix de s'engager dans certains clubs (pour pratiquer un sport, apprendre un art créatif, etc.) peut aussi mener à des formes d'engagements proto-politiques. Cela illustre la capacité des élèves à choisir leurs engagements en toute connaissance de cause et à faire ainsi preuve de discernement, y compris dans le choix de ne pas s'engager. Cette attitude peut ainsi être conçue comme une forme de contre-engagement (Robert-Mazayé, Demers, Boutonnet et Lefrançois, 2017).

- **L'étude des formes d'engagement des jeunes doit permettre de déterminer quel-les citoyen-nes l'école entend former et d'évaluer la réalité de cette formation civique.** Il serait par exemple fructueux de réfléchir au rapport dialectique entre les engagements prescrits et l'encouragement à faire preuve de discernement. La notion de justice sociale transmise aux élèves, vers laquelle tend la taxonomie de Westheimer & Kahne, prend un sens particulier dans le contexte de mouvements sociaux contemporains qui touchent la jeunesse un peu partout dans le monde. Et de se demander enfin, en mobilisant par exemple la didactique de la citoyenneté comment faire face au dilemme moral qui consiste à faire valoir sans prescrire (Heimberg, 2011). La didactique de l'enseignement des questions sensibles en classe pourra être examinée en la confrontant notamment aux critiques d'un enseignement de nature dogmatique (Legardez & Simonneaux, 2006).

Cet appel ne se limite pas à l'aire francophone, tous les pays pouvant être concernés par une telle approche. La jeunesse, dans sa pluralité, doit être entendue ici au sens large, bien qu'il semble intéressant de relier l'engagement des jeunes à leur minorité civique et politique, ce qui permet de prendre en compte une participation qui va au-delà du vote.

D'autre part, des articles historiques traitant de crises passées (guerres, famines, épidémies) permettraient d'éclairer les enjeux contemporains de cette entrée des crises dans l'École. Ce questionnement peut ainsi s'inscrire dans plusieurs champs disciplinaires afin d'aborder aussi bien des formes passées d'engagements que des expériences contemporaines, voire des projets à venir. La perspective diachronique doit permettre un mouvement de va-et-vient entre passé et présent en historicisant les débats contemporains sur l'éducation à la citoyenneté notamment.

Cet appel encourage enfin à analyser la reconnaissance de la parole et des points de vue diversifiés des jeunes, ce qui repose la question du lien entre engagement et insertion, mais montre aussi le

caractère parfois normatif de celle-ci. Le concept de reconnaissance apparaît alors fondamental à prendre en compte dans le cas d'engagements moraux ou en vue d'un résultat pratique.

Axes de travail

Les propositions pourront s'articuler selon les trois axes suivants qui ne sont pas exclusifs :

Axe 1 : Analyser la crise des horizons d'attente comme facteur et ressort d'engagements pour changer le monde de l'école ou par l'école dans des contextes traumatiques passés (guerres, catastrophes, etc.).

- Quelles sont les tensions, présentes et passées, liées à la conception de l'école en examinant le lien dialectique entre les contenus et les procédures ? Certains contenus peuvent être émancipateurs mais transmis par des dispositifs qui contreviennent par leur essence même à ce processus, comme la pédagogie catéchistique (Buttier, 2016 et 2017).
- Il est alors nécessaire de questionner la possibilité même d'un enseignement des enjeux politiques et sociaux à l'école, voire d'une éducation au politique (Mougniotte, 1999). Comment transposer les savoirs savants en savoirs enseignables à tous, en les élémentant et non en les abrégant pour reprendre des réflexions pédagogiques héritées du Siècle des Lumières et de la Révolution française, réactivées au XXème siècle en didactique avec le concept d'élémentation des savoirs (Astolfi, 2014).

Axe 2 : Examiner les engagements pédagogiques et didactiques et leur puissance émancipatrice potentielle.

- Comment mobiliser les travaux menés par Westheimer & Kahne (2004) qui constituent une tentative de typologie, ou taxonomie selon Éthier & Lefrançois (2015), non pas des engagements, mais des élèves engagé-es, pour étudier les diverses formes d'engagements ?
- Il importe donc également de partir des programmes et plans d'études afin d'identifier les attentes réglementaires concernant l'engagement à l'école. Heimberg (2007) a justement posé la question de la prescription en plaidant pour « ouvrir des perspectives de réflexion autonome pour les jeunes ». Des formes d'engagement inédites se font jour en niant parfois la capacité même de l'école à permettre aux élèves de s'engager, lorsqu'il s'agit de grèves scolaires par exemple.
- Quels types d'engagement découlent-ils de la pénétration de débats controversés dans l'école, quel sont ceux qui sont promus, quels engagements sont-ils empêchés, en fonction de ces questions sensibles dans la classe, dans la société mais aussi, parfois, dans les savoirs de référence ?
- Sachant que la citoyenneté scolaire peut se révéler très fortement normée, dessinant en creux le projet politico-éducatif d'une société, quel peut être le bénéfice d'une approche comparatiste des formes d'engagements selon les contextes culturels considérés ?

Axe 3 : Interroger l'éducation aux enjeux politiques et sociaux dans l'école d'aujourd'hui : s'agit-il d'un encouragement ou bien d'un obstacle aux engagements des élèves ?

- Ce dossier encourage à interroger l'existence d'une volonté émancipatrice qui semble plus être le fait de certains protagonistes (individuels ou collectifs) que des institutions en charge de l'école. L'école est souvent mobilisée face à ce qui est qualifié de « déficit d'engagement » de la jeunesse, les espoirs se reportant notamment sur l'éducation à la citoyenneté, bien que l'impact de celle-ci reste largement inconnu. L'injonction à s'engager pour la démocratie dans sa forme traditionnelle et minimaliste (voter, s'insérer dans des institutions ou des structures pré-existantes) peut-elle ainsi être perçue comme un engagement forcé ?

- Quelles sont les formes d'engagement politique reconnues : voter aux élections, connaître les institutions, être membres des sections jeunes des partis, se syndiquer, etc. ? Un engagement peut ainsi être valorisé tout en méconnaissant certaines formes alternatives de participations à la sphère publique qui peuvent être plus engageantes pour certain-es élèves.
- La notion de neutralité scolaire doit être interrogée en l'historicisant et en adoptant également une démarche comparatiste pour tenir compte des contextes particuliers dans lesquels elle s'exprime (Potvin, 2015). L'engagement peut être à la fois le but à atteindre lorsqu'il vise à fabriquer des citoyen-ne-s autonomes et responsables, ou bien le repoussoir lorsqu'il se manifeste dans une radicalisation politique ou religieuse pouvant aboutir à la négation la plus extrême de l'altérité.
- La question doit également se poser de savoir comment traiter des effets de l'éducation à la citoyenneté sur les élèves, dans un contexte troublé comme celui des attentats qui ont touché la France en 2015 par exemple ? (Bozec, 2016). En sachant, comme le soulève l'auteure, que les attentats en France ont une influence très forte sur les finalités de l'école en matière d'éducation à la citoyenneté.

Dans ce contexte de crise des horizons d'attente, l'évolution de l'enseignement devient une réponse aux tensions sociale, économique, politique, environnementale ou encore sanitaire. L'éducation à la citoyenneté et tous les enseignements qui participent de la formation civique sont perçus comme autant de leviers de transformation en même temps qu'ils sont soumis à une demande sociale. Ces quelques questions n'épuisent pas les sujets qui pourront être traités et visent à susciter des propositions aussi riches que variées.

Calendrier

Les articles complets sont attendus pour le 30 juin 2021 au plus tard (les adresser à Jean-Charles Buttier, à l'adresse suivante : Jean-Charles.Buttier@unige.ch)

Les auteurs et autrices recevront les résultats des expertises au 30 octobre 2021 au plus tard pour permettre les allers-retours nécessaires avant les versions définitives.

La parution est prévue pour fin décembre 2021.

Pour toutes demandes de renseignements, contacter Jean-Charles Buttier (Jean-Charles.Buttier@unige.ch).

Normes de présentation

Les propositions d'articles doivent faire apparaître Titre, sous-titre, nom et prénom de l'auteur ou des auteurs, fonction, équipe de recherche et organisme d'appartenance, un résumé de 350 à 500 signes maximum, en français et en anglais ainsi que 3 ou 4 mots-clés, en français et en anglais.

Les articles doivent respecter les normes APA mises à jour : <https://journals.openedition.org/trema/876>

(Source : <https://journals.openedition.org/trema/6397>)

#Appel à communications : « La Droite chrétienne : quelles convergences aujourd'hui ? »

GSRL

Date limite : 1er juillet 2021

Colloque international du GSRL, Paris, Campus Condorcet

Vendredi 22 et samedi 23 octobre 2021

Les recherches sur les évangéliques connaissent un regain d'intérêt de la part du public en raison de leur soutien important à Donald Trump, qu'ils considèrent comme le nouveau Cyrus (André Gagné, 2020). Cependant, il a également un soutien non négligeable chez les catholiques[1]. Les dernières statistiques montrent ainsi que s'il est soutenu par 78% des évangéliques blancs, il l'est aussi par plus de 50% des protestants et des catholiques blancs (Pew Research Center, 30 sept.-5 oct. 2020). De même en France, on peut observer, sur les questions de l'avortement et de la PMA, des positions similaires, voire des rapprochements entre évangéliques et catholiques. Paul Freston concluait en 2004 que la fragmentation du monde évangélique rendait peu probable un alignement des évangéliques du Tiers-monde avec la droite chrétienne occidentale. Or aujourd'hui, la défense de l'héritage chrétien, motif souvent repris dans le discours populiste que ce soit aux États-Unis, au Brésil ou même en France, apparaît comme un moyen puissant de mobiliser politiquement protestants et catholiques dans de nombreux pays.

Dans le monde académique, il nous semble que les deux traditions chrétiennes sont principalement étudiées de manière cloisonnée ou juxtaposée, voire en concurrence. Si elles ont parfois été rapprochées sur la question de leur adaptation et de leur réaction à la sécularisation (Hervieu-Léger, 2017), que ce soit par recompositions religieuses (Hervieu-Léger, 1999) ou par « accommodements raisonnables » (Cécile Laborde, 2009 ; leurs convergences plus récentes ont surtout été abordés dans la presse, mais ont peu fait l'objet d'études. Philippe Gonzales abordait « l'œcuménisme des tranchées » de l'ère Bush (2016), quelles convergences peut-on observer aujourd'hui ? Ces convergences sont-elles toujours les mêmes qualitativement et quantitativement ? Comment ont-elles évolué ? Dans quelle mesure peut-on réellement parler de convergences ? Sont-elles uniquement circonstancielles ? Quels sont les facteurs qui les favorisent (questions éthiques, charisme, populisme) ? De quels évangéliques et de quels catholiques parle-t-on ?

La recherche sur les évangéliques étant au cœur de l'actualité, l'objectif de ce colloque international sera d'élargir le champ en croisant les analyses et les observations pour ainsi mieux identifier les dynamiques à l'œuvre dans le monde chrétien sur le plan des interactions entre religion et politique. L'ouverture à des jeunes chercheurs prometteurs se veut centrale et fondée, comme pour les chercheurs confirmés, sur la qualité de leur recherche. Ce colloque international serait ouvert à des interventions en anglais ou en français, en veillant à un certain équilibre et pourra donner lieu, le cas échéant, à une publication bilingue.

Chercheurs invités

- Prof. Paul Freston, Wilfrid Laurier University, Toronto.

- Prof. André Gagné, Concordia University, Montreal.
- Tobias Cremer, Early Career Researcher, Oxford.

Comité scientifique

- Sébastien Fath, Chargé de recherche GSRL-CNRS.
- Philippe Portier, Directeur d'Études EPHE / GSRL-CNRS.
- Karina Bénazech Wendling, Doctorante EPHE / GSRL-CNRS.

Modalités de contribution

Au vu de la situation actuelle, la conférence aura lieu en ligne.

Les propositions de contribution en histoire, sciences religieuses ou anthropologie sont les bienvenues. Veuillez envoyer votre proposition avec un titre et un court résumé (c.250 mots), avec une courte biographie à l'adresse suivante: karina.benazech@etu.ephe.psl.eu

avant le 1er juillet 2021.

Les décisions seront rendues pour le 15 juillet 2021.

Une version préliminaire des contributions seront attendues pour le 1er septembre 2021. Dans la mesure où des publications devraient suivre la conférence, toutes les propositions doivent être des contributions originales n'ayant pas été soumises ailleurs.

Website: [GSRL International Conference](#)

(Source : « La Droite chrétienne : quelles convergences aujourd'hui ? », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le jeudi 22 avril 2021, <https://calenda.org/867527>)